



## Une plainte pour refus de rendre des clefs

Par **Rita Vega**, le **04/10/2010** à **14:09**

Je m'occupe d'une maison dont le propriétaire était sous tutelle avant son décès, les règlements concernant la maison éaint payé par l'avocate chargée de la tutelle. Depuis le décès personne nous a contacté et la succession me doit 1640€. Ils n'ont pas la possibilité de continuer à payer l'entretien de la maison mais ils me demande la clef avant de régler la facture. Un des heritiers minoritaire a porté plainte à la gendarmerie. Je voudrais attendre un peu avant de ceder mais je voudrais savoir quelles sont les conséquences d'avoir une plainte de ce genre contre -moi et ce qui cela pourrais avoir comme conséquence sur mon casier judiciaire

Merci